

3^{ÈME} FORUM DE LA COPROPRIÉTÉ – ENSEMBLE POUR LA COPRO DE DEMAIN

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise organise la 3^{ème} édition du Forum de la Copropriété le samedi 24 octobre 2020 de 13h30 à 17h30 au Château des Rochers de Nogent-sur-Oise. L'enjeu : réunir copropriétaires, associations et professionnels de l'habitat autour des thématiques de bonne cohabitation et de bonnes pratiques dans la copropriété.

Ouvert à tous les propriétaires de copropriétés et à ceux qui vont le devenir, ce forum a notamment pour objectif de présenter de futurs dispositifs d'aides pour l'amélioration du cadre de vie et l'accompagnement des copropriétés. Il permet également d'échanger sur les difficultés rencontrées et de trouver les moyens de les surmonter. La projection d'un film présentant les copropriétés du territoire et réunissant des témoignages servira de point de départ à des ateliers de réflexion et de débats. Un espace d'échange, animé par des intervenants professionnels (ADIL*, syndicis, notaires, juristes, bailleurs notamment), est également prévu.

Attention : Les inscriptions sont obligatoires pour participer à ce forum gratuit. Elles se feront à partir de la mi-septembre via un formulaire de contact qui sera mis en ligne sur le site internet de l'ACSO : www.creilsudoise.fr.

Cet événement s'inscrit dans les actions que la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise a à cœur de mener pour améliorer le cadre de vie des habitants du territoire.

Renseignements :

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)

Soufiane Bouhami
Chargé de mission habitat

s.bouhami@creilsudoise.fr

Tél : 03 44 64 46 27

*Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

CONTACTS PRESSE :26-200721

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.